

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 septembre 2016 – 20h00

Communiqué de presse

Alerte cyclonique : niveau ORANGE maintenu PREPAREZ-VOUS

A 18h, Météo-France maintient le niveau de vigilance cyclonique ORANGE pour l'onde active qui pourrait très prochainement évoluer en dépression tropicale puis tempête tropicale au passage de l'arc antillais. Des premiers effets de vent fort et de mer dangereuse à la côte devraient concerner la Martinique cette nuit.

Afin de faire le point sur l'évolution de ce phénomène et sur la mise en œuvre des dispositifs opérationnels, le préfet de la Martinique a réuni la cellule de gestion de crise en cette fin d'après-midi.

Le Préfet a décidé la fermeture des établissements scolaires et des crèches demain, mercredi 28 septembre 2016.

Il est aussi demandé de se préparer et de suivre les mesures individuelles et collectives suivantes à diffuser le plus largement possible.

Mesures collectives:

- Tous les établissements scolaires et les crèches doivent fermer demain,
- L'activité économique continue mais les responsables d'entreprises (ou de commerces) doivent se préparer à l'interrompre,
- Les organisateurs de manifestations publiques de plein air, prévues demain, doivent annuler leurs manifestations,
- Les cellules de crise doivent être mises en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être préparés,
- Les dispositifs de substitution (téléphone satellite, groupe électrogène, etc.) doivent être vérifiés et testés,
- Les médias doivent diffuser des informations régulières sur le phénomène

Mesures individuelles:

- Tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant régulièrement les bulletins de Météo-France et appliquez les consignes des autorités
- Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise a l'abri des objets, démontage des installations susceptibles d'être emportées),
- Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touches par une inondation,
- Protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri,
- Protégez vos documents personnels et importants (papiers d'identité, carnet de vaccination, factures, certificats de garanties, etc.).

Un prochain point sera fait en début de matinée